

américain, resserrera les liens géographiques qui existent déjà entre tous les autres pays libres dont les populations sont d'avance gagnées moralement à l'idéal canadien.

Pour toutes ces raisons, monsieur l'Orateur, appuyé par l'honorable député de Waterloo-Nord (M. Schneider), j'ai l'honneur de proposer :

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada :

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, C.H., gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, sujets loyaux et fidèles de Votre Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

(Traduction)

M. N. C. Schneider (Waterloo-Nord) : Monsieur l'Orateur, je désire tout d'abord exprimer ma reconnaissance et mes remerciements au premier ministre (M. St-Laurent) pour la bienveillance qu'il m'a témoignée en m'accordant l'honneur et la distinction d'appuyer la motion concernant l'Adresse en réponse au discours du trône. L'honneur plus élevé qui consiste à proposer l'Adresse en réponse au discours du trône revient à bon droit à mon ami l'honorable représentant de Bromemissisquoi (M. Deslières). Il y a 107 ans que je suis Canadien, tandis que mon honorable ami l'est depuis trois cents ans ou même davantage. Je tiens à le féliciter de son excellent discours et à lui exprimer mon admiration pour la facilité avec laquelle il s'exprime en français et en anglais. Mon honorable collègue est maire de Sutton (P.Q.); il donne un merveilleux exemple du bon Canadien et j'envie sa compétence à s'exprimer dans les deux langues.

En Ontario, province où j'habite, on comprend beaucoup mieux ses compatriotes du Québec et des autres régions francophones. L'amélioration de ce bon accord est attribuable pour une bonne part à l'affection et au respect que nous ressentons pour notre premier ministre. Je n'ai pas entendu un mot de critique à l'égard de notre premier ministre; au contraire, j'entends bien des paroles de louange en raison de sa compétence comme chef et apôtre de l'unité nationale.

Je désire exprimer les remerciements de nos gens de Waterloo-Nord pour l'honneur qu'on leur a accordé en choisissant notre ancien représentant à la Chambre pour le poste de lieutenant-gouverneur de l'Ontario. L'honorable Louis O. Breithaupt démontrera qu'il est à la hauteur de ce choix; son nom

[M. Deslières.]

s'ajoutera à la liste des personnes originaires de notre circonscription qui ont fait honneur à leur région, y compris notre ancien premier ministre, William Lyon Mackenzie King.

Le bâtiment "Woodside" dédié à la mémoire du très honorable William Lyon Mackenzie King, rue Spring, à Kitchener, a été entièrement reconstruit et garni de nombreux meubles qui ornaient la résidence de M. King. La maison où l'un de nos compatriotes les plus illustres a passé son enfance est maintenant conservée comme monument national auquel les visiteurs ont libre accès.

Les Hollandais qui habitaient la Pennsylvanie se sont établis dans le comté de Waterloo en 1799, presque deux siècles après la fondation de Québec par Champlain. Grâce à leur labeur, à leur sens de l'économie et à leur honnêteté, nos gens ont construit un centre commercial et agricole dont l'importance est insurpassée au Canada. Le comté de Waterloo a célébré cette année le centenaire de sa fondation avec la pompe qui convenait, dans notre magnifique parc municipal de Waterloo. On a évoqué l'arrivée des Hollandais dans la partie nord du comté et l'établissement des Écossais, suivis des Anglais, des Irlandais et des Allemands, dans le sud. Quelle qu'ait été leur nationalité de jadis, ce sont tous aujourd'hui des Canadiens. Les résultats des campagnes d'emprunts de guerre et d'obligations d'épargne du Dominion sont une preuve de leur sens de l'économie. Le total global des obligations de la victoire vendues dans le comté de Waterloo-Nord a atteint le montant de 256 millions 729 mille dollars. Le total des obligations d'épargne du Canada s'est élevé à une valeur de 12 millions 923 mille dollars. Je me permets de dire à la Chambre que les gens de notre sorte ne s'inquiètent pas de l'existence d'un excédent budgétaire mais un déficit les tracasserait beaucoup.

Nos concitoyens, les mennonites, disciples d'Amen ou autres, réclament, il est vrai, l'exemption du service militaire, mais ils ont cependant acheté, pour leur part, pour un demi-million d'obligations de guerre en stipulant qu'ils n'acceptaient aucun intérêt. Un autre demi-million a été souscrit en vue de l'achat d'obligations portant le timbre de la Croix-Rouge, ce qui indiquait que l'argent servirait à des fins humanitaires. Fait également important, le ministère du Revenu national a récemment ouvert un nouveau bureau régional d'impôt sur le revenu dans Kitchener.

Dans Waterloo-Nord, le recrutement pour l'active a toujours été excellent; malgré les logements qui laissent à désirer, nos quatre unités de milice s'entraînent activement. La 54^e batterie légère de D.C.A., autrefois les Scots Fusilliers of Canada, constitue notre plus ancienne et plus grosse unité. Elle a ses ca-